

Notice sur la Vie de Madame Roland¹

« LA vie de chaque individu est un poème dans lequel un certain nombre de personnages ont leur place marquée dès l'origine; leur sort à tous ne peut être connu que lorsqu'on suit l'histoire de celui qui joue le principal rôle. » Ce passage est extrait d'une lettre inédite de madame Roland: il aurait pu servir d'épigraphe à ses Mémoires. Quand *celui qui joue le principal rôle* y doit briller par ses talens; que le hasard et son mérite le placent au premier rang sur le théâtre d'une révolution sans exemple; qu'il a vu et quelquefois conduit les événemens qu'il raconte; que devenu tour à tour l'objet de la faveur ou de la haine du peuple, la fortune n'a pu le séduire, les revers n'ont pu l'abattre: c'est assez déjà pour exciter ce genre d'intérêt que les hommes accordent toujours à ce qui a de l'éclat ou de la grandeur; mais quand ce personnage est une femme, l'étonnement et la curiosité redoublent. Parmi cette foule d'acteurs du second ordre, que leurs passions, leurs projets, la conformité des sentimens ou l'association du malheur, placent <xvi> à ses côtés, c'est elle, avant tout, qu'on veut connaître: on est impatient de savoir quelle a été l'influence de ses premières idées sur ses opinions, de son caractère sur sa conduite; on veut saisir les rapports éloignés et secrets, qui, *dès l'origine*, liaient son sort aux événemens de son temps, aux destinées de son pays. Cet assemblage si rare, dans la même personne, d'un esprit supérieur et d'une ame grande; ce funeste concours de circonstances qui a placé sa chute si près de son élévation, tout accroît la surprise, tout ajoute à l'intérêt: et qui pourrait en effet rester indifférent sur le sort d'une femme que des talens, des vertus, une vie sans reproches, une mort héroïque, ont également rendue célèbre!

Manon Phlipon {c'était son nom; il n'est pas noble, elle en plaisante elle-même avec grâce} vit le jour à Paris, vers le milieu du dernier siècle {en 1756}. Elle annonça dès sa jeunesse le goût de l'étude et les dispositions les plus heureuses. Fille d'un artiste, elle était née pour connaître, aimer et sentir les beaux-arts: des crayons, un burin, des livres, une guitare, furent, de bonne heure, placés dans ses

¹ Fundstelle: (Roland, Memoires de Madame Roland, 2 Teile 1820, xv).

maines. Ses premières années ne lui présentèrent qu'une succession rapide de sentimens affectueux et d'occupations agréables. Chaque instant de cet âge heureux lui rappelait les plus doux souvenirs, lui fournissait le sujet des plus riantes peintures; et c'est en reportant ses pensées vers ces années si remplies de bonheur et de tranquillité, que trente ans après, du fond de sa prison, elle s'écriait, avec un sentiment qui fait peine: « Ah! je reviendrai sur ces douces scènes, si l'on me laisse vivre! ... » <xvii> Ses goûts étaient simples, mais vifs. Des promenades au bord des eaux, sous l'ombrage des bois, étaient ses plaisirs les plus doux; ils s'accordaient avec les impressions qu'avaient laissées, dans son esprit, la lecture des livres saints et les premiers exercices d'une éducation pieuse. L'aspect brillant des cieux, le tableau riche et varié de la campagne, fortifiaient sa croyance; et plus tard, si quelquefois, dans le silence du cabinet, sa raison ébranlait sa foi, le ravissant spectacle des scènes de la nature lui rendait la ferveur de ses sentimens religieux. Quelle devait être l'ardeur de son zèle, lorsque, dans sa jeunesse, pressée par les alarmes de sa conscience, elle implorait de sa famille la permission de se réfugier dans un cloître!

La paix de cette retraite vit naître dans son cœur un sentiment nouveau, celui de l'amitié, qui, fut pour elle, dans la suite, l'objet d'un autre culte. Vive et sensible, elle choisit pour compagne une jeune personne d'une humeur égale et d'un esprit réfléchi: avec des caractères différens, elles avaient mêmes inclinations, elles éprouvaient même plaisir à se trouver ensemble. Leur séparation n'affaiblit point leur attachement: ce fut dans l'intimité de leur correspondance que madame Roland prit le goût, acquit le talent d'écrire. Qui aurait dit alors que cette petite pensionnaire de couvent, qui avec tout l'abandon, toute la légèreté de son âge, entretenait son amie absente, de ses idées, de ses occupations, de ses amusemens, s'exerçait, par ces confidences souvent frivoles, à donner de hardis conseils aux rois!

Cherchant un but à l'activité de son esprit, un aliment à la tendresse qui remplissait son cœur; également avide de connaître, d'aimer et de croire, elle lisait avec la même attention, un traité d'algèbre, un livre mystique, <xviii> un ouvrage de philosophie, Clairault, Bayle et Saint-Augustin. Une tête moins bien organisée que la sienne n'eût rapporté, de pareilles lectures, que le zèle crédule

d'une dévotion ascétique, ou le doute d'une philosophie désolante. Elle évita ces deux excès: mais un autre ouvrage avait déjà décidé pour jamais de ses goûts, de ses opinions, de sa vie entière. L'enfant qui, à huit ans, malgré sa piété fervente, portait à l'église *les Vies des hommes illustres de Plutarque*, au lieu de son livre de messe; la jeune personne qui pleurait à quatorze ans de n'être pas Spartiate ou Romaine, ne semblait appartenir ni à son temps ni à son pays. La Grèce et l'Italie étaient sans cesse présentes à sa pensée: elle vivait, pour ainsi dire, au milieu des républiques anciennes; elle admirait la sagesse de leurs lois, la simplicité de leurs mœurs, la force de leurs institutions: son cœur se sentait ému aux seuls mots de gloire, de liberté, de patrie; en parcourant l'histoire des Romains et des Grecs, elle élevait son ame à la contemplation de tout ce qu'il y a de grand dans leurs vertus, de fier et d'héroïque dans leurs actions; elle s'entretenait avec leurs grands hommes, elle assistait à leurs combats, à leurs triomphes, et son imagination, tout occupée des honneurs immortels que décerne la reconnaissance des peuples libres, ne voyait que la gloire de Léonidas et les trophées de Miltiade: elle oubliait l'exil d'Aristide et la mort de Phocion.

Quand elle reportait ses idées et ses regards vers la France, son siècle et son pays n'avaient point à gagner à la comparaison. La monarchie était rapidement déchue: ce n'était plus cet édifice que Louis XIV avait élevé de sa main puissante, avait entouré de tous les prestiges de sa gloire. Ce monarque, qui dans sa sollicitude pour la <xix> France, semblait plus occupé du soin de la rendre redoutable, que du plaisir de la rendre heureuse, avait associé du moins sa nation à sa propre grandeur, et s'était fait pardonner ses erreurs en se montrant plus magnanime dans les revers que dans la prospérité. Louis XV ne rappelait de l'administration de son aïeul que les fautes, de son caractère que les faiblesses. Depuis les désordres de la régence, le gouvernement perdait chaque jour de sa force en perdant de sa dignité. La débauche souillait les degrés d'un trône que n'avait point autrefois déparé la galanterie: un ministre inhabile prenait le sceptre des mains d'une courtisane effrontée. Déjà de longs désastres accusaient des choix malheureux: la France regrettait les jours de sa splendeur, et ses écrivains soutenaient seuls une gloire qu'avaient laissé flétrir ses guerriers. Que pouvait espérer la nation sous un roi qui bornait l'existence de la monarchie à la durée

de son règne; avec des ministres qui réduisaient les devoirs de leur place, au soin de flatter le prince, d'intriguer à la cour, d'élever et d'enrichir leur famille? Un État est bien près d'éprouver de grands changemens, quand l'amour du bien public est plus vif et plus éclairé dans la nation que dans ceux qui la gouvernent.

Toutefois on ne pourrait, sans injustice et même sans ingratitude, rabaisser avec excès la forme d'un gouvernement qui, lorsqu'il répara les maux de l'anarchie féodale, semblait d'accord avec l'esprit du siècle, avec les mœurs et le caractère de la nation. Des institutions à l'aide desquelles Louis XIV, dans les premières années de son règne, avait acquis de nouvelles provinces à la France, entouré son territoire d'une triple enceinte de places fortes, élevé des manufactures, encouragé les arts, abaissé <xx> l'Autriche, vaincu l'Espagne, et rendu le nom français respectable à l'Europe entière; des institutions qui lui avaient permis d'appeler, autour du trône, le mérite, les talens, les vertus, pour en devenir la force, l'honneur ou l'ornement; des institutions qui avaient donné Turenne à la guerre, Colbert à l'administration, d'Aguesseau à la magistrature, Le Sueur aux beaux-arts, Racine au théâtre, et Bossuet à l'éloquence, ne manquaient assurément ni de prévoyance, ni d'éclat, ni de grandeur. Mais ceux qu'a surpris la chute de la monarchie fondée par Louis XIV, n'avaient pas réfléchi sur les conditions de son existence: un système de gouvernement qui avait pour barrière et pour appui les mœurs et les croyances, pouvait-il subsister long temps quand les croyances étaient affaiblies, et que les mœurs étaient corrompues? Parce qu'un pareil système existait depuis près d'un siècle, ses partisans s'étonnaient que sa durée ne fût point éternelle: cette singulière façon de raisonner rappelle une anecdote des Mémoires de madame Roland.

C'était dans une de ces parties de campagne qu'elle faisait avec tant de plaisir, et qu'elle raconte avec tant de charme: elle se trouvait à Meudon, dans une auberge avec sa famille.

« Mon père venait de se coucher, dit elle, lorsque l'envie d'avoir ses rideaux très exactement fermés, les lui fit tirer si ferme, que le ciel du lit tomba et lui fit une couverture complète: après un petit moment de frayeur, nous nous prîmes tous à rire de l'aventure, tant le ciel avait tombé juste pour envelopper mon père sans le blesser. Nous appelons de l'aide pour le débarrasser; la maîtresse du logis

arrive: étonnée à la vue de son lit décoiffé, elle s'écrie avec l'air de la plus grande ingénuité: *Ah! mon dieu! <xxi> comment cela est-il possible! il y a dix-sept ans qu'il est posé, il n'avait jamais bougé.*»

L'exclamation de l'hôtesse ressemble au raisonnement dont nous parlions tout à l'heure; quand on compare les petites choses aux grandes, on les trouve subordonnées aux mêmes lois, et les trônes ont leur vétusté comme les lits d'auberge.

Mademoiselle Phlipon perdit presque à la fois sa mère et sa fortune. La mort de sa mère fut le coup le plus sensible qu'ait jamais éprouvé son cœur: quant à la perte de son bien, cette première rigueur du sort lui apprit à se fortifier contre ses atteintes. Une liaison fondée sur l'estime détermina son mariage. Roland, écrivain laborieux, savant éclairé, administrateur habile, joignait à l'austérité de son âge et de son caractère, la sévérité des mœurs anciennes. Tout fut grave pour madame Roland, dans cette union; ses années, comme elle dit elle-même dans une des lettres inédites que nous joignons à cette édition, *ses années étaient laborieuses et marquées par le bonheur sévère qui tient à l'accomplissement des devoirs*. La naissance d'un enfant y mêla beaucoup de douceur. Madame Roland, en s'occupant de l'éducation de sa fille, se plaisait à lui rendre les tendres soins qu'elle avait elle-même reçus de sa mère. Renfermée le reste du temps dans le cabinet de son mari, elle s'associait à ses travaux et profitait de ses lumières. Roland, inspecteur des manufactures, lui montrait ce qu'un préjugé absurde avait fait de tort au commerce, ce que des réglemens imprévoyans avaient donné d'entraves à l'industrie. Madame Roland tournait ses connaissances nouvelles au profit de ses opinions, et la liberté, qui était déjà pour elle une passion, acquérait à ses yeux l'autorité d'une doctrine, quand elle voyait s'y rattacher des <xxii> principes utiles au progrès des arts et nécessaires à l'accroissement de la fortune publique. Ainsi, les impressions qu'elle avait reçues dans sa jeunesse, se développaient avec l'âge mûr, se fortifiaient par l'étude, l'occupaient dans la retraite, la suivaient dans ses voyages. Dans les contrées qu'elle parcourut avec son mari, avant les mœurs, les coutumes, les productions, les arts, les monumens d'un peuple, elle désirait connaître les institutions qui contribuaient à garantir ses droits. A l'aspect des champs bien cultivés de l'Angleterre, et de l'aisance qui règne dans la chaumière du laboureur, « on sent, disait-elle, que

l'homme, quel qu'il soit, est ici compté pour quelque chose, et qu'une poignée de riches ne fait pas la nation.» Plus tard elle visita la Suisse, et passa par Genève: c'était quelques années après la révolution dans laquelle le parti de l'aristocratie, aidé des baïonnettes françaises, avait opprimé le reste des citoyens. « J'ai été presque scandalisée, disait-elle, de ne pas trouver dans Genève la statue de Rousseau; mais le défenseur de l'humanité ne peut paraître que gémissant ou irrité, au milieu d'un peuple avili et de ses oppresseurs.²»

Elle visita Coppet, lieux où Bayle passa deux années de sa vie; lieux que venait d'acheter M. Necker; où devait un jour se réfugier madame de Staël, et qui paraissent avoir été chers, dans tous les temps, à ceux qui consacrèrent la supériorité de leur esprit à la noble cause de <xxiii> la raison et de la liberté. Les hommes, qui avaient parlé, souffert, ou combattu pour elle, à quelque peuple, à quelque siècle qu'ils appartenissent, avaient des droits à l'admiration de madame Roland: elle désirait connaître les traits de leur histoire, les lieux qu'ils avaient illustrés; elle aurait voulu voir, en Angleterre, la tribune où parlait Hampden, en Suisse, le rocher sur lequel s'élança Guillaume-Tell. Mais, qu'était-il besoin désormais de parcourir des contrées étrangères? Sa patrie allait connaître, à son tour, les prodiges de l'éloquence populaire, l'enthousiasme de la liberté, les efforts du patriotisme. Malheureusement l'éclat des talents, des vertus, le souvenir des hauts faits et des belles actions, disparaîtraient quelquefois, au milieu des orages politiques et des fureurs de l'anarchie. Peut-être, s'ils avaient pu prévoir par quels excès serait marqué ce grand changement, ceux qui l'appelaient de tous leurs vœux, l'auraient repoussé de tous leurs efforts; mais les générations qui suivent, lorsqu'elles jouissent d'une institution qui place les droits du peuple à côté des prérogatives du trône, ne s'informent point de quel prix leurs aïeux ont payé cet inestimable bienfait.

Madame Roland, qui avait vu la fin d'un règne avili, vit les commencemens d'un règne malheureux. Une cour remarquable encore par la politesse de l'esprit et par l'élégance des manières, mais qui présentait déjà l'image de la frivolité et les signes trop certains de la corruption, avait, par de folles dépenses, accru le fardeau de la dette

² Le philosophe de Genève obtiendra enfin l'honneur, un peu tardif, d'une statue dans sa patrie. Une souscription ouverte par un grand nombre de ses concitoyens, et par plusieurs étrangers, en fournira les frais: le monument sortira des mains du célèbre Canova.

publique. Turgot demandait à la cour de l'économie, à la noblesse, au clergé, des sacrifices: Turgot n'obtint que l'honneur d'une disgrâce. Il serait affligeant de croire que parce qu'on ne voulut point adopter une réforme salubre, <xxiv> on eut une révolution sanglante. A des conseillers prévoyans succédèrent des hommes présomptueux et des ministres ineptes. La Cour se vit placée entre le déshonneur de la banqueroute ou le secours dangereux des états généraux: les parlemens, le clergé, la noblesse, les de mandaient à grands cris; ils s'assemblèrent au profit du tiers-état.

La Cour, en les réunissant, s'était donné des censeurs, des réformateurs et des maîtres. Incertaine dans sa marche, présomptueuse dans ses projets, timide dans leur exécution, elle ne put jamais établir, dans tout le cours de leur durée, l'idée de sa force ou de sa bonne foi. L'Assemblée constituante profita de la faiblesse du pouvoir et de l'appui qu'elle trouvait dans la nation, pour étendre ses entreprises. Cette assemblée, qui réunissait tant de lumières et de bonnes intentions, mêla de grandes erreurs à de grands bienfaits. En admirant ses travaux dans l'ordre administratif, ses réformes dans l'ordre judiciaire, on est forcé de regretter ses fautes dans l'ordre politique. Laisser le pouvoir aux prises avec la représentation nationale, sans intermédiaire et sans arbitre, c'était préparer une lutte qui devait entraîner la chute du trône ou l'asservissement de la nation. L'autorité royale était comme un vaisseau de ligne qui, lancé en mer sans agrès et sans artillerie, ne pouvait ni résister aux orages, ni faire respecter son pavillon. Une défiance impolitique autant qu'injurieuse, sous prétexte d'ôter au pouvoir souverain tout moyen de nuire, l'avait réduit à l'impuissance d'être utile. C'était trop peu pour une monarchie; c'était trop pour une république: mais elle existait déjà dans la pensée de quelques hommes.

Du fond de la retraite où elle vivait aux environs de <xxv> Lyon avec son mari, madame Roland avait appelé, suivi, hâté, secondé tous ces grands mouvemens. La ville de Lyon se trouvait alors dans une situation malheureuse; Roland fut chargé de porter ses sollicitations à l'Assemblée constituante: sa femme le suivit à Paris: « Je courus aux séances, dit-elle, je vis le puissant Mirabeau, l'étonnant Cazalès, l'audacieux Maury, le froid Barnave. Je remarquai avec

dépit, du côté des noirs³, ce genre de supériorité que donnent dans les assemblées l'habitude de la représentation, la pureté du langage, les manières distinguées; mais la force de la raison, le courage de la probité, les lumières de la philosophie, le savoir du cabinet, et la facilité du barreau, devaient assurer le triomphe aux patriotes du côté gauche, s'ils étaient tous purs et pouvaient rester unis.»

De toutes les fautes que fit l'Assemblée constituante, la plus grave, peut-être, fut d'avoir interdit à ses membres l'entrée de la première législature. Ils y auraient pu défendre, réformer, ou consolider leur ouvrage. Parmi beaucoup d'adversaires dangereux, la constitution de 1791 ne compta dans l'assemblée nouvelle que peu de partisans sincères. Les départemens y envoyèrent en général des députés plus avides de célébrité que de repos, des hommes plus remarquables par leurs talens que par leur expérience, plus disposés à jouer le rôle de tribuns que celui de conciliateurs: nulle députation n'y parut avec plus d'éclat que celle de la Gironde. L'art du raisonnement et le pouvoir de la parole y plaçaient au premier rang Gensonné <xxvi> Guadet, et Vergniaux surtout qui parut plus d'une fois rallumer à la tribune les foudres que lançait Mirabeau. Dans cette lutte, qui commença avec l'Assemblée législative et finit avec la monarchie, tout un intervalle de dix mois fut rempli de leurs intrigues et de leurs fautes, de leurs combats et de leurs succès. Plus orateurs qu'hommes d'État, et doués de qualités qui les rendaient plus propres à renverser qu'à maintenir, ils attaquèrent sans relâche, et parurent cependant combattre sans plan. On peut croire que les promesses de la Cour ne les rassuraient pas sur sa sincérité: il est juste d'ajouter que leurs discours n'étaient point de nature à la tranquilliser sur leurs entreprises. Membres brillans de l'opposition dans un gouvernement bien établi, ils furent les plus redoutables ennemis d'une constitution qui les avait appelés et qu'ils renversèrent; mais soit dans leurs succès, soit dans leurs revers, ils n'eurent point de plus ferme appui, de partisans plus déclarés, de défenseurs plus intrépides, d'amis plus fidèles que Roland et sa femme.

Dans un de ces momens où la Cour irrésolue, cherchant du secours au milieu de ses adversaires, avait demandé des ministres aux Girondins, ils portèrent Roland au ministère de l'Intérieur; et pour

³ C'est une singularité digne de remarque peut-être, que l'on donnait alors dans un parti, le nom de noirs aux hommes qui sont désignés aujourd'hui précisément par une épithète opposée.

l'assiduité au travail, l'austère probité, le savoir et le zèle, jamais choix ne fut plus digne d'éloges. Roland parut aux Tuileries avec une simplicité de costume qui était dans ses mœurs; la frivolité des courtisans y vit le renversement de la monarchie. Il fit entendre le langage de la vérité au conseil, et ce langage, un peu nouveau à la Cour, parut encore plus rude et plus importun dans sa bouche. On trouva d'abord à Roland le ton d'un censeur chagrin, et bientôt <xxvii> celui d'un ministre factieux. Sa femme, qui par ses talens donna plus d'éclat à ses travaux, donnait aussi, non pas plus de fermeté, mais plus de chaleur à ses résolutions. « Roland, sans moi, dit-elle dans ses Mémoires, n'eût point été moins bon administrateur; son activité, son savoir, sont bien à lui comme sa probité; mais avec moi il a produit plus de sensation, parce que je mettais dans ses écrits ce mélange de force et de douceur, d'autorité de la raison et de charme du sentiment qui n'appartiennent peut-être qu'à une femme sensible, douée d'une tête saine. Je faisais avec délice ces morceaux que je jugeais devoir être utiles, et j'y trouvais plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur. Je suis avide de bonheur, je l'attache au bien que je fais, et n'ai pas même besoin de gloire.⁴ »

Ce fut elle qui traça, d'un seul trait, la lettre fameuse que Roland fit remettre à Louis XVI: avis sévère, mais éclairé, suivant les uns audacieuse; remontrance, triste et funeste prophétie suivant les autres; mais monument <xxviii> très-remarquable, et du talent qui l'écrivit, et du temps qui la vit écrire, puisque le ministre d'un roi y parlait presque déjà le langage d'un républicain. La Cour lui redevanda le porte-feuille avec colère; l'Assemblée applaudit à sa conduite avec transport, et la Gironde prépara son rappel.

L'histoire doit adresser de graves reproches aux Girondins, si la journée du 20 juin fut leur ouvrage. En organisant, pour ainsi dire, une insurrection calme et docile, ils voulaient moins frapper qu'avertir; ils voulaient déployer plutôt qu'exercer leur pouvoir,

⁴ Madame Roland n'ambitionna jamais la célébrité attachée aux lettres. Elle a écrit dans les derniers temps de sa vie, pour servir sa cause, bien plus que pour faire briller ses talens. Dès l'âge de dix-sept ans, elle avait composé plusieurs morceaux: on en trouvera des fragmens cités en note dans cette édition. Ce sont, pour la plupart, des essais de morale ou de philosophie. Une circonstance qu'il ne faut pas omettre, c'est qu'elle avait écrit un sermon sur l'amour du prochain, et un discours sur cette question: Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs. En parlant de ces essais, dans ses Mémoires, elle n'y attache pas plus d'importance qu'ils ne lui avaient coûté de peine, et son style doit peut-être à l'absence de toute prétention littéraire, cette marche vive, naturelle et libre, qu'aurait gênée la contrainte de l'imitation ou le désir d'obtenir, des applaudissemens.

détruire le prestige dont s'entourait encore la couronne, avilir le monarque pour abaisser la royauté, et jouir de l'autorité des maires du palais sous un prince qu'ils auraient réduit au rôle des rois faibles. Mais dans la funeste carrière qu'ils venaient d'ouvrir, ils allaient être suivis, imités, surpassés et vaincus. Ils préparaient encore l'abaissement de l'autorité royale, que d'autres conspiraient déjà sa ruine. Le palais des rois était privé de ses anciens défenseurs, depuis que des hommes, séduits par des passions qui leur semblaient des vertus, avaient cru pouvoir former un troisième parti entre la nation et le prince, et chercher la patrie au milieu de l'étranger. Le trône chancelant cherchait en vain des soutiens: dans la journée du 20 juin, le bonnet rouge l'avait avili; dans la journée du 10 août, le canon des Marseillais le renversa.

Amis, ennemis, royalistes ou jacobins, tous ont rendu cette justice à Roland et à sa femme, qu'ils restèrent, dans tous les temps, étrangers aux intrigues cachées, ainsi qu'aux mouvemens populaires. L'opiniâtreté de Roland le rendait également incapable de plier ou de feindre; la tranquillité des travaux scientifiques et le déclin de l'âge, le disposaient à l'amour de l'ordre: quant à <xxix> madame Roland, elle avait dans le caractère cette élévation qui dédaigne la ruse, et dans le cœur cette sensibilité généreuse qui déplore tous les excès et s'attendrit sur tous les malheurs⁵. Si Roland, après le 10 août, fut reporté au ministère par le parti triomphant, c'est qu'on avait besoin de son activité, de ses talens, de son nom; c'est qu'on voulait se servir encore de sa popularité avant de la détruire. On touchait à cette époque des révolutions où le peuple, après avoir combattu pour ses droits, séduit par des ambitieux, égaré par des pervers, immole sans pitié ses premiers défenseurs. Comment cet inévitable résultat échappait-il à la prévoyance de Roland et de ses amis? Il faut s'arrêter un moment ici pour considérer les causes d'un aveuglement que bien d'autres partageaient avant eux.

⁵ Madame Roland, dans un fragment inédit qui n'était point de nature à voir le jour, s'exprime ainsi sur son propre compte: « Je ne m'abaisserai jamais à dissimuler mon caractère ou mes principes, et sans chercher à me montrer, je me laisse connaître, parce qu'il serait indigne de moi de me cacher. » Quelques lignes plus bas elle ajoute, en parlant de Roland: « C'est un véritable homme de bien, instruit, laborieux, sévère comme Caton, tout aussi opiniâtre dans ses idées, et aussi dur dans la répartie, mais peut-être moins précis dans la discussion. Quant à moi, j'ai bien autant de fermeté que mon mari avec plus de souplesse; mon énergie a des formes plus douces, mais elle repose sur les mêmes principes; je choque moins et je pénètre mieux. »

En France, dans les années qui précédèrent la révolution, un sentiment de bienveillance était entré dans tous les cœurs. Les classes instruites de la société professaient les opinions les plus honorables pour l'espèce humaine; on croyait et l'on avait raison de croire que les hommes deviennent meilleurs en s'éclairant; mais on oubliait trop que les lumières et l'esprit de modération qui les suit sont <xxx> le résultat du temps et de l'expérience. La France ayant joui d'un long repos, on avait perdu la mémoire des horreurs de la Ligue, on plaisantait des troubles de la Fronde. Les plus sensés croyaient à la possibilité d'opérer une réforme sans secousses et des révolutions sans excès; ils auraient rougi de faire entrer les passions des hommes comme ombres dans le tableau des biens qu'on voulait devoir à leurs vertus. On ne réfléchissait point assez que ces passions, qui sont sans danger quand la nature du gouvernement a prévu leur action, s'usent en s'exhalant dans la liberté dont jouissent ou doivent jouir les Etats constitutionnels; mais qu'en France, après tant d'années d'un pouvoir absolu, le peuple sortirait violemment d'un état de contrainte où l'avait retenu la force.

Quelques-unes des premières scènes de la révolution auraient pu dessiller les yeux, si des hommes nouveaux se succédant sans cesse, l'expérience des premiers ne fût pas restée sans fruit pour les seconds. Après le 10 août, les Girondins se livraient encore aux plus trompeuses espérances; après l'abolition de la royauté, ils s'écriaient avec enthousiasme: Voilà la république! Ils s'imaginaient qu'on ordonne par un décret à tout un peuple de changer ses usages et d'avoir des vertus. Cette république, dont leurs nobles illusions fondaient la durée sur la justice, sur le désintéressement, sur l'amour de la patrie et de la liberté, allait naître au milieu des proscriptions de Sylla pour expirer bientôt devant le génie de César.

Le règne de la terreur approchait: à la place de l'ordre on voulait l'anarchie, au lieu de loi on demandait du sang, et quand Roland parlait d'humanité, la commune préparait les massacres de septembre. Le ministre dont l'impuissante autorité n'avait pu prévenir les massacres, <xxxi> les dénonça du moins avec une indignation courageuse. Depuis que, du haut de la tribune la voix retentissante de Danton avait fait entendre ces paroles: « Pour vaincre, pour atté-
rer nos ennemis, que faut-il? de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace! » la terreur avait glacé tous les esprits; mais

l'assemblée craignait surtout de laisser apercevoir sa crainte. Au milieu de ce Sénat, où la pâleur couvrait tous les visages, et que l'effroi rendait muet, Roland, le 3 septembre, appela la justice des lois sur les forfaits de la veille; et la salle retentit tout-à-coup d'applaudissemens. Mais ces cœurs pusillanimes sentaient encore le prix d'un acte de courage sans oser l'imiter, et le ministre qui avait signalé les assassins de septembre fut dès ce moment promis à leur vengeance.

Madame Roland fut surtout en butte à leur haine, depuis que dénoncée dans le sein de la Convention, appelée à sa barre, conservant, sous les regards menaçans de ses plus cruels ennemis, sa présence d'esprit ordinaire, par des réponses précises, par des questions imprévues, elle mit au jour cette intrigue obscure et confondit ses accusateurs. Ils ne se pardonnaient point de lui avoir ménagé l'occasion d'un triomphe. Dans chaque écrit qui dénonçait leurs complots, dans chaque mesure qui renversait leurs projets, dans chaque résolution dont la vigueur faisait pâlir Marat, étonnait l'audace de Danton ou démasquait l'hypocrisie de Robespierre, ils s'obstinaient à reconnaître les conseils, l'esprit, le courage de madame Roland: elle ne marcha plus qu'environnée d'écueils.

Roland restait au ministère, parce qu'il y voyait encore des maux à prévenir et des périls à braver. Sa femme et lui recevaient chaque jour de sinistres avis; les plus <xxxii> effrayans préparatifs se faisaient, pour ainsi dire, sous leurs yeux. On pressait madame Roland de ne plus coucher à l'hôtel de l'Intérieur: elle céda d'abord; mais tout ce qui sentait le découragement était si loin de son caractère, qu'elle ne se rendit à ce conseil qu'avec répugnance.

« Un soir, dit un de ses amis témoin du fait qu'on va lire, on était venu l'avertir à dix heures que des hommes armés rôdaient autour de sa maison; que vraisemblablement ils allaient y pénétrer; qu'il fallait en sortir sous d'autres habillemens que les siens. Tous ses amis appuient cet avis: elle consent au travestissement et donne la préférence à l'habit de paysanne. On ne trouva pas la coiffe assez grossière; on proposa d'en substituer une autre. Ce changement lui déplut et produisit une explosion de dépit, qui fit jeter au loin la coiffe et tout le reste de l'ajustement. *J'ai honte, s'écria-t-elle, du rôle qu'on me fait jouer; je ne veux ni me déguiser, ni sortir. Si l'on veut m'assassiner, ce sera chez moi: je dois cet exemple de courage et je*

le donnerai. Ces mots furent prononcés avec tant de vivacité et d'assurance, qu'aucun de ses amis ne songea à combattre sa résolution. »

Elle exerçait sur eux le double empire d'une femme vertueuse et d'une femme aimable. A cette époque, où quelques hommes faisaient consister les vertus républicaines dans la grossièreté du costume, des manières et du langage, sa maison conservait l'image de ce qu'on doit aux bienséances. Chez elle se rassemblaient souvent les députés les plus remarquables du parti de la Gironde: Gensonné, dont la dialectique importunait la *Montagne*; Guadet, dont les Jacobins redoutaient les apostrophes véhémentes et les sarcasmes amers; Vergniaux, qui sacrifiait <xxxiii> trop aisément la gloire aux plaisirs, et qui ne s'arrachait à la paresse que pour s'élever à la plus haute éloquence. A ces hommes supérieurs se joignaient encore Servan, qui, dans ses écrits et dans son ministère, avait montré les vues d'un excellent citoyen; Buzot, d'un caractère fier et sensible; Louvet, doué d'un esprit ingénieux et fin; Champfort, qui prodiguait dans la conversation l'âcreté de ses bons mots; M. Bosc, dont madame Roland appréciait le savoir et l'amitié fidèle; Clavières, dont elle estimait la fermeté tranquille, et Barbaroux, dont elle modérait le bouillant courage⁶. Ces réunions avaient un but utile: on examinait la situation de la France, on proposait des décrets, on discutait des avis: ceux qu'ouvrait madame Roland étaient toujours les plus fermes et les plus prévoyants. Ses amis ne se repen- tirent que trop tôt de ne les avoir point écoutés.

Les Girondins se perdaient par trop de confiance dans leur force. Toujours vainqueurs dans les combats de la tribune, ils s'imaginaient que la Montagne continuerait à laisser aux talens une victoire qu'elle pouvait devoir à la violence. Les Jacobins régnaient dans Paris, siégeaient à la commune, partageaient la Convention, et la Gironde se croyait invincible! La veille du 31 mai, elle disait encore: <xxxiv> Ils n'oseront! Le lendemain, quarante mille hommes armés s'étaient mis en marche contre la Convention; la force avait

⁶ Barbaroux, jeune et né dans la Provence, avait l'ardeur de son âge et la vivacité des habitants du midi. La Montagne n'eut point, dans la Convention, de plus impétueux adversaire. Il fut une de ses victimes, et mourut à Bordeaux, le 25 juin 1794. Il avait écrit des Mémoires sur la révolution: la première partie a été détruite; la seconde existe en manuscrit et contient des détails infiniment curieux sur la journée du 10 août. Le fils de Barbaroux, qui promet au barreau un avocat distingué, veut bien nous autoriser à joindre ce manuscrit précieux aux Mémoires dont se compose notre collection.

triomphé dans l'asile des lois; la commune de Paris avait dicté ses volontés à la représentation nationale: mais comme si la *Montagne* n'eût point été sûre de son triomphe sans l'arrestation d'une femme, dans la nuit du 31 mai madame Roland avait été conduite à l'Abbaye.

Roland avait quitté Paris: sa femme pouvait le suivre; elle resta. *Le soin de me soustraire à l'injustice, dit-elle dans un endroit de ses Mémoires, me coute plus que de la subir.* Nous avons précieusement recueilli un billet écrit par elle, au moment de son entrée dans la prison⁷: il peint le calme d'une conscience pure et la résolution d'une ame inaccessible à la crainte. Elle supporta la perte de sa liberté, comme elle avait supporté dans sa jeunesse la perte de tout son bien; l'injustice des hommes ne l'étonna pas plus que les rigueurs du sort. On verra par quel charme attaché à sa personne, à ses manières, à ses moindres paroles, elle adoucit la sévérité de ses gardiens; comment, réduite à vendre son argenterie, pendant son séjour en prison, elle s'imposait encore des privations rigoureuses, pour se conserver le plaisir de la bienfaisance⁸; comment, cent fois dans la journée, sentant son cœur s'affaiblir, et ses larmes couler au souvenir de son mari et de sa fille, elle rappelait sa constance, pour résister aux coups de la fortune, *fière de se mesurer avec elle et de la mettre sous ses pieds.* <xxxv> Ce fut là, dans les prisons de l'Abbaye et de Sainte-Pélagie; quand, par respect pour *l'égalité*, on l'enfermait dans le même bâtiment que des femmes devenues la honte de leur sexe; dans ces murs tout sanglans encore des massacres de septembre; quand le pouvoir des mêmes hommes faisait appréhender le retour des mêmes scènes, que, cédant aux sollicitations d'un ami, elle entreprit d'écrire ses Mémoires; là, que revenant avec sérénité sur les premières époques de sa vie, elle embellit des plus doux souvenirs, elle peignit des plus fraîches couleurs les riantes années de sa jeunesse; là, qu'elle recueillit dans ses *Anecdotes* plusieurs de ces particularités qui, par ce qu'elles ont de ridicule, d'intéressant, ou d'atroce, appartiennent à l'histoire d'une époque et la caractérisent; là, que des traits d'un esprit vif, brillant, malicieux et quelquefois satirique, elle esquissa les *portraits* d'une foule

⁷ Le fac simile qui suit la Notice reproduit ce petit billet avec beaucoup d'exactitude.

⁸ Pendant tout le temps que Roland fut ministre, sa femme consacra mille francs par mois à des distributions charitables.

d'hommes qui figuraient alors sur la scène du monde; là, enfin, que dans ses *Notices*, exhalant l'indignation et les regrets d'une ame qui avait cherché la liberté et trouvé des fers, elle présenta ses amis aux éloges, et dévoua leurs oppresseurs à la haine de ses contemporains et de l'avenir.

Deux amis fidèles étaient les confidens de ses secrets, et les dépositaires de ses écrits. On arrêta l'un, et pendant sa captivité, malgré ses ordres, à son insu, les manuscrits qu'il possédait furent livrés aux flammes. L'autre, proscrit, fugitif, sauva cependant son précieux dépôt. M. Bosc, car c'est à son amitié courageuse qu'on en doit la conservation, ne crut jamais les manuscrits qu'il avait assez en sûreté. Pour les soustraire à la surprise des visites domiciliaires, à la vigilance des délateurs, il les laissa cachés huit mois dans le creux d'un rocher, au milieu de la forêt de Montmorency. Madame Roland, qui <xxxvi> les croyait détruits, eut assez de constance pour en recommencer de nouveaux. Sa perte lui paraissant inévitable, elle voulait du moins laisser à ses écrits le soin de défendre sa mémoire; et c'est dans cette pensée qu'elle leur avait donné d'abord le titre *d'Appel à la postérité*.

Ces écrits, dont elle s'occupait avec ardeur, semblaient avoir apporté quelque distraction à ses chagrins. Les soins prévenans d'une femme touchée de ses malheurs, de sa résignation, adoucissaient un peu les rigueurs de sa captivité. Elle relisait Plutarque, et remarquait alors combien de grands hommes avaient éprouvé l'injustice de leur ingrate patrie. Elle ne pouvait quitter Tacite, dont le pinceau a retracé, avec une effrayante énergie, les caprices, les fureurs, les jeux sanglans, la joie barbare d'un peuple stupide et féroce. Ses amis la visitaient; elle avait repris ses crayons⁹; un *forté piano* charmait ses ennuis, et des fleurs, des plantes étrangères, ornaient les barreaux de sa prison. « La vue d'une fleur, dit-elle dans ses Mémoires, caresse mon imagination et flatte mes sens à un point inexprimable; elle réveille avec volupté le sentiment de mon existence. Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres: dans l'étroite enceinte d'une prison, au

⁹ M. Bosc possède un dessin achevé par madame Roland, dans sa prison, douze jours avant sa mort. Ce dessin représente une tête de vierge d'après Raphaël. Au bas sont écrits ces mots de la main de madame Roland: « Je sais que mon ami Bosc sera bien aise d'avoir ce mauvais dessin crayonné des mains du courage et de l'innocence persécutés; mon amitié le lui destine. »

milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des <xxxvii> hommes, leurs sottises et mes maux, avec des livres et des fleurs.»

Qui n'eût dit qu'un rayon d'espoir était entré dans son cœur! Mais son mari fugitif, sa fille délaissée, ses amis proscrits, son pays sous un joug odieux, ne lui présentaient que de sombres images. Nous avons eu dans les mains plusieurs lettres particulières écrites à cette époque: elles portent, dans quelques endroits, l'empreinte de sa profonde tristesse, et faisaient présager de funestes projets.

« Quant à moi, dit-elle dans une de ces lettres, tout est fini. Vous savez la maladie que les Anglais appellent *heart-break*: j'en suis atteinte sans remède, et je n'ai nulle envie d'en retarder les effets; la fièvre commence à se développer, j'espère que cela ne sera pas long. C'est un bien: jamais ma liberté ne me serait rendue. Le ciel m'est témoin que je la consacrerai à mon malheureux époux! mais je ne l'aurais point, et je pourrais attendre pire: c'est bien examiné, réfléchi et jugé.»

Un autre billet inédit est ainsi conçu: « Je crois, mon ami, qu'il faut s'envelopper la tête; et en vérité ce spectacle devient si triste, qu'il n'y a pas grand mal à sortir de la scène. Ma santé a été fort altérée: les derniers coups rappellent ma vigueur, car ils en annoncent d'autres à supporter. Adieu: *je ne vis plus que pour me détacher de la vie.*»

Sa résolution était prise. Sûre de périr, elle voulait du moins ravir à ses ennemis la joie de la traîner au supplice; elle trouvait une espèce de satisfaction à tromper ainsi la tyrannie, à rester seule maîtresse de sa destinée, à mourir libre dans les fers. Ce projet avait été <xxxviii> conçu sans précipitation, sans faiblesse. Elle expose dans ses *dernières pensées* les motifs de sa résolution. En France comme à Rome sous les empereurs, l'excès de la même oppression inspirait l'idée des mêmes sacrifices; elle se donnait la mort pour conserver ses biens à sa fille¹⁰. Mais une épouse, une mère, une amie, avec une âme si tendre, ne pouvait rompre des liens si chers sans de cruels combats. Le cœur s'attendrit en lisant ces écrits où madame Roland demande pardon à son époux de quitter une vie qu'elle aurait voulu *lui consacrer tout entière*, s'élève jusqu'à la Divinité, pour y trouver

¹⁰ Les condamnations du tribunal révolutionnaire emportaient la confiscation des biens.

un refuge contre l'injustice des hommes, lègue à sa fille l'exemple d'une conduite sans reproches, partage entre ses amis le peu de bijoux qu'elle avait, et les prie de les conserver comme des témoignages de son attachement; leur confie le soin d'acquitter sa reconnaissance envers la femme estimable et fidèle qui l'avait servie quinze ans; s'occupe avec un intérêt touchant de tout ce qui lui fut cher: puis tout-à-coup revenant avec vivacité vers sa fille, lui adressant les derniers conseils de la tendresse, l'appelant quoique absente, la pressant sur son sein, l'arrosant de ses pleurs, s'écrie avec un accent si douloureux: *Souviens-toi de ta mère!*

Elle avait résolu d'abord de se laisser mourir de faim; mais cette lente agonie pouvait la trahir et la livrer à ses bourreaux. Elle préféra se procurer de l'opium; elle s'adressa à un ami dont elle avait éprouvé l'attachement et la fermeté; elle lui fit part de ses résolutions courageuses: <xxxix> il osa lui en proposer de plus courageuses encore. Il pensa qu'il était plus digne d'elle d'attendre que de se donner la mort; qu'elle devait laisser commettre un nouveau forfait à ses juges; qu'elle devait à sa cause un grand sacrifice, à ses amis l'exemple du plus généreux dévouement. On ne sait, en songeant à de pareils conseils, ce qu'on doit admirer le plus, du courage qui les donne, ou de la fermeté qui les reçoit: ils arrêterent madame Roland, sans l'étonner; elle calcula de sang-froid les raisons pour et contre; se représenta les préparatifs du supplice, la lenteur du trajet, la joie d'un peuple féroce, et rien n'ébranla son âme. Elle accepta ce nouveau genre d'héroïsme, non pas avec les transports d'un enthousiaste qui cherche le martyre, mais avec la résolution calme d'un sage qui remplit un devoir.

Enfin, le supplice de l'attente se termina. Ses malheureux amis les Girondins avaient péri le 31 octobre 1793; on la transféra le même jour à la Conciergerie; elle y subit un interrogatoire, et fut appelée le 10 novembre au Tribunal révolutionnaire. Un homme qui consacrait alors ses talents et son courage à la défense de tous les genres d'infortunes, l'éloquent avocat de Charlotte-Corday, de la reine, et des Girondins, M. Chauveau-Lagarde, ambitionna l'honneur dangereux de parler pour madame Roland. Il la vit plusieurs fois à la Conciergerie; le 9 novembre, il revint dans la soirée pour lui remettre la liste des témoins, et pour se concerter avec elle. Il la prévenait des pièges qu'on pouvait lui tendre, lui communiquait le

plan de son discours, lui donnait des espérances qu'il n'avait pas. Madame Roland l'écoutait d'un air tranquille, et discutait de sang-froid les moyens proposés pour sa défense. L'entretien se prolongeait: il était onze <xl> heures du soir; on vint avertir M. Chauveau-Lagarde que les portes de la prison se fermaient. Il allait se retirer: madame Roland, un moment émue, se lève, tire de son doigt un anneau, et le lui présente sans prononcer une parole. *Madame, s'écrie vivement l'avocat, qui devine d'un coup-d'œil son intention et ses pressentimens, Madame, nous nous reverrons demain, après le jugement! – Demain, dit-elle, je n'existerai plus! je sais le sort qui m'attend ... Vos conseils me sont chers, ils pourraient vous devenir funestes: ce serait vous perdre sans me sauver. Que je n'aie pas la douleur d'avoir causé la mort d'un homme de bien! ... Ne venez point au tribunal, je vous désavouerais; mais acceptez ce seul gage que ma reconnaissance puisse offrir ... Demain, je n'existerai plus!* ...

Ce fut dans cette nuit qui précéda son dernier jour, que rassemblant ses forces et recueillant ses esprits, elle écrivit seule son projet de défense, morceau célèbre, où l'éloquence s'anime de tout ce qu'une âme sensible et fière peut conserver d'attachement pour des amis qui me sont plus, peut éprouver d'indignation contre des tyrans qui se jouent de la justice et de la liberté. Madame Roland parut devant ses juges. Je ne parlerai ni de ces interrogatoires où l'on interdisait la réponse, ni de ces débats où l'on outrageait le malheur, ni de ce tribunal où l'on condamnait l'innocence: madame Roland savait bien qu'elle était jugée avant d'être entendue; mais je ne puis passer sous silence les derniers mots qu'elle prononça après la lecture de son arrêt: le souvenir de ses amis semblait l'occuper seul dans ce moment terrible. « Vous me jugez digne, dit-elle, de partager le sort des grands hommes que <xli> vous avez assassinés; je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils ont montré.¹¹ »

Son courage fut, s'il est possible, plus admirable encore. J'ai entretenu plusieurs personnes qui la virent marcher au supplice; son air calme, la sérénité de ses traits, l'expression de ses regards, le ton simple et naturel de sa conversation, car elle s'entretenait avec un

¹¹ Letters containing a sketch of the politics of France, etc., etc. Lettres contenant une esquisse du gouvernement de la France, depuis le 31 mai 1793, jusqu'au 10 thermidor, 28 juillet 1796, avec un aperçu de ce qui se passait alors dans les prisons; par Hélène Maria Williams. Londres, 1795.

compagnon d'infortune, tout avait laissé la plus profonde impression dans leur esprit. Son courage était sans faste, et sa résignation sans faiblesse: elle eût avalé son poison sans trouble, dit un de ses amis, elle alla à l'échafaud de même: l'un ne coûta pas plus que l'autre à sa vertu stoïque. Son ame supérieure à tous les événements, lui fit trouver des secours en elle-même, non-seulement pour anéantir l'horreur du supplice, mais pour lui faire goûter, s'il est possible, du plaisir dans ce dernier sacrifice à sa patrie.

Riouffe, auteur des Mémoires d'un détenu, se trouvait avec elle à la Conciergerie; il a laissé, sur ses derniers momens, des détails écrits avec sensibilité, et remplis d'intérêt.

« Le sang des vingt-deux fumait encore, dit-il, lorsque madame Roland arriva à la Conciergerie. Bien éclairée sur le sort qui l'attendait, sa tranquillité n'en était point altérée: sans être à la fleur de son âge, elle était encore pleine d'agrémens; elle était grande et d'une taille élégante: sa physionomie était très-spirituelle; mais les <xlii> malheurs et une longue détention avaient laissé sur son visage des traces de mélancolie, qui tempéraient sa vivacité naturelle: elle avait l'ame républicaine dans un corps pétri de grâces et façonné par une certaine politesse de cour; quelque chose de plus que ce qui se trouve ordinairement dans les yeux des femmes, se peignait dans ses grands yeux noirs, pleins d'expression et de douceur; elle me parlait souvent à la grille, avec la liberté et le courage d'un grand homme. Ce langage républicain, sortant de la bouche d'une jolie femme française, dont on préparait l'échafaud, était un miracle de la révolution, auquel on n'était pas encore accoutumé. Nous étions tous attentifs autour d'elle, dans une espèce d'admiration et de stupeur: sa conversation était sérieuse sans être froide; elle s'exprimait avec une pureté, un nombre et une prosodie qui faisaient de son langage une espèce de musique dont l'oreille n'était jamais rassasiée; elle ne parlait jamais des députés qui venaient de périr, qu'avec respect, mais sans pitié efféminée, et leur reprochant même de n'avoir pas pris des mesures assez fortes; elle les désignait le plus ordinairement sous le nom de nos amis; elle faisait souvent appeler Clavières, pour s'entretenir avec lui. Quelquefois aussi son sexe reprenait le dessus, et on voyait qu'elle avait pleuré au souvenir de sa fille et de son époux. Ce mélange d'amollissement naturel et de force la rendait plus intéressante. La femme qui la servait, me dit un

jour: Devant vous elle rassemble toutes ses forces; mais dans la chambre elle reste quelquefois, trois heures, appuyée sur la fenêtre, à pleurer.

Le jour où elle monta à l'interrogatoire, nous la <xliii> vîmes passer avec son assurance ordinaire, et quand elle revint, ses yeux étaient humides: on l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avait pu retenir ses larmes, tout en exprimant son indignation. Un pé-dant mercenaire outrageait cette femme, célèbre par son esprit, et qui, à la barre de la Convention nationale, avait forcé, par les grâces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. Elle resta huit jours à la Conciergerie, où sa douceur l'avait déjà rendue chère à tout ce qu'il y avait de prisonniers, qui la pleurèrent sincèrement.

Le jour où elle fut condamnée, elle s'était habillée en blanc et avec soin: ses longs cheveux noirs tombaient épars jusqu'à sa ceinture: elle eût attendri les cœurs les plus féroces; mais ces monstres en avaient-ils un? d'ailleurs elle n'y prétendait pas: elle avait choisi cet habit comme symbole de la pureté de son ame. Après sa condamnation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie: elle indiqua, par un signe démonstratif, qu'elle était condamnée à mort. Associée à un homme que le même sort attendait, mais dont le courage n'égalait pas le sien, elle parvint à lui en donner, avec une gaieté si douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres, à plusieurs reprises¹². <<xliv> A la place du supplice, elle s'inclina devant la statue de la Liberté, et prononça ces paroles mémorables: O liberté! que de crimes on commet en ton nom!

Elle avait dit souvent que son mari ne lui survivrait pas: nous apprîmes dans nos cachots que sa prédiction était justifiée, et que le

¹² Elle mourut le 10 novembre 1793. « Madame Roland, dit un des historiens de cette époque {Précis historique de la Révolution française, par M. Lacretelle}, avait pour compagnon de son supplice un homme recommandable, qui montrait quelque affaïssement. Elle s'occupait à ranimer son courage, et même à faire naître un sourire sur ses lèvres. Elle eut la générosité de renoncer pour lui à la faveur qui lui avait été accordée de monter la première à l'échafaud. L'homme à qui elle s'était adressée avait refusé d'abord. Pouvez-vous, lui dit-elle avec gaieté, refuser à une femme sa dernière requête? Elle l'obtint. »

Ce fait est véritable, mais un autre écrivain l'a raconté différemment {Lettres contenant une esquisse du gouvernement de la France. Voyez la note au bas de la page xli}. Cet écrivain prétend qu'au pied de l'échafaud, madame Roland dit à son compagnon d'infortune: « Allez le premier: que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang. » Cette dernière excuse offerte à la faiblesse est un trait remarquable et touchant du caractère de cette femme étonnante. Suivant la même personne, elle se tourna vers l'exécuteur, et lui demanda s'il consentait à ce triste arrangement. L'exécuteur répondit, que d'après ses ordres, elle devait périr la première; et c'est alors que s'adressant à lui avec un sourire: Vous ne pourriez pas, j'en suis sûre, lui dit-elle, rejeter la dernière demande d'une femme? Quant aux paroles adressées à la statue qu'elle avait devant les yeux, ce furent celles-ci, si l'on doit en croire l'ouvrage auquel nous empruntons ces derniers détails: Ah! liberté! comme on t'a jouée!

vertueux Roland s'était tué sur une grande route, indiquant par-là qu'il avait voulu mourir irréprochable envers l'hospitalité courageuse. »

Roland, réfugié d'abord chez M. Bosc, dans la vallée de Montmorency, avait trouvé plus tard un asile à Rouen, auprès de deux amies courageuses. Le sort de sa femme décida du sien: il ne cacha point sa résolution, mais il discuta les moyens de rendre, s'il était <xliv> possible, sa mort utile à son pays. Ces temps de malheurs et de proscriptions avaient porté, au plus haut degré, l'énergie des ames vigoureuses. Deux femmes et un vieillard, abîmés dans la douleur d'une perte récente, parlaient de la vie et de la mort comme auraient pu le faire Sénèque ou Thraséas. Roland voulait paraître au milieu de la Convention, la forcer à l'entendre, et demander ensuite à monter sur l'échafaud couvert du sang de sa femme. Mais soit qu'ils eussent tous deux prévu leur sort et concerté d'avance leurs dernières résolutions, soit qu'un même sentiment leur inspirât la même pensée, il revint au projet de se donner la mort pour assurer au moins son héritage à sa fille; il écrivit un quart-d'heure, prit une canne à épée, embrassa ses amies une dernière fois, et quitta leur asile le 15 novembre 1793, à six heures du soir.

« Il suivit la route de Paris. Arrivé au bourg Baudouin, à quatre lieues à peu près de Rouen, il entre dans le chemin de l'avenue qui conduit à une maison particulière, s'assied sur un des bords de cette avenue, et là, enfonce dans sa poitrine le fer qu'il avait pris chez ses amies. La mort fut prompte, sans doute, mais il la reçut si paisiblement, qu'il ne changea pas d'attitude, et que le lendemain quelques passans crurent, en le voyant assis et appuyé contre un arbre, qu'il était endormi. »

Un billet qu'on trouva sur lui était ainsi conçu:

« Qui que tu sois qui me trouves gisant, respecte mes restes. Ce sont ceux d'un homme qui consacra toute sa vie à être utile, et qui est mort comme il a vécu, vertueux et honnête. Puissent mes concitoyens prendre des sentimens plus doux et plus humains! <xlv> Le sang qui coule par torrent dans ma patrie me dicte cet avis. Ces massacres ne peuvent être inspirés que par les plus cruels ennemis de la France. Ils auront bonne composition d'un pays dont on aura fait fuir ou assassiner les meilleurs citoyens. Non la crainte, mais l'indignation m'a fait quitter ma retraite au moment où j'ai appris

qu'on avait égorgé ma femme. Je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de crimes. »

Ainsi périrent Roland et sa femme. Le savoir, la probité, les lumières de Roland furent à peine utiles à son pays dans ces temps d'orages où il eut moins souvent occasion de montrer ses talens que son caractère. Comme savant, il a laissé des travaux estimés; comme citoyen, d'honorables souvenirs ont marqué sa carrière. La rigidité de ses principes avait quelque chose de l'esprit de secte; son opiniâtreté devint vertu, quand il fallut résister aux pervers. Il opposa une vie pure à la calomnie, et la fermeté d'un homme de bien à l'audace de ses persécuteurs. Ses intrépides regards les bravaient encore au sein de la Convention même; il allait chercher ses amis dans les rangs de ceux que la *Montagne* dévouait à la proscription; il prévoyait leur sort, il voulait en partager les périls et la gloire. Placé dès les commencemens du combat dans l'alternative de vaincre avec les Jacobins, ou de succomber avec la Gironde, il semblait avoir pris pour devise ces deux vers de Condorcet:

Ils m'ont dit: Choisis d'être oppresseur ou victime!

J'embrassai le malheur et leur laissai le crime.

Le même courage eut, chez madame Roland, des causes et des effets différens: l'énergie du caractère tenait <xlvi> en elle à l'élévation de l'ame. On s'étonnait qu'elle sût allier, aux grâces d'une Française, les idées républicaines d'une femme de Lacédémone ou d'Athènes. L'amour de la république avait, chez Roland, l'austérité, et même un peu la rudesse des mœurs romaines; le même sentiment, chez sa femme, rappelait mieux l'enthousiasme des peuples de la Grèce: il semblait qu'elle eût reçu leurs idées d'indépendance avec leur imagination brillante et leur vive sensibilité. Elle portait la même chaleur dans l'amitié que dans le patriotisme. Ses amis lui vouaient un attachement religieux; de vieux serviteurs perdirent la vie pour lui prouver leur dévouement¹³; ses ennemis, qui pouvaient la craindre, mais non pas la haïr, furent souvent réduits à l'admirer. Élevée, pour ainsi dire, à l'école des anciens, l'exemple de leurs grands hommes, les leçons de leurs philosophes avaient disposé son ame aux plus généreux sacrifices. Ce penchant vers tout ce qui est noble et grand, lui inspira la résolution de ne point survivre à

¹³ Lecoq, son domestique, fut condamné à mort pour avoir déposé en sa faveur.

l'oppression de son pays, et la résolution plus étonnante encore de mourir sur l'échafaud. Il y a des noms si imposans, qu'on n'ose les citer à côté du nom d'une femme, même quand ses actions rappellent l'héroïsme des plus hautes vertus; mais placez-vous à la distance de quelques siècles, laissez taire les passions, ne considérez que la cause et le dévouement qu'elle inspire, et voyez si l'histoire offre beaucoup d'exemples d'un pareil sacrifice fait à la patrie, d'un aussi grand hommage rendu à la liberté.

Sa mort n'avait point satisfait la vengeance de ses <xlviiii> persécuteurs; ils outragèrent leur victime après l'avoir immolée¹⁴. Nous ne reverrons plus, il le faut espérer, ces temps où l'esprit de parti poursuit encore ceux qui sont dans la tombe. On ne fera point un crime à madame Roland d'avoir aimé, servi la liberté, parce que ses oppresseurs en ont souillé l'image. Le deuil, la ruine et la douleur de sa famille ont assez expié la célébrité de sa vie et la gloire de sa mort. Vingt-sept ans écoulés ont refroidi sa cendre: la publication de ses Mémoires ne fournira point, sans doute, une occasion nouvelle de troubler son repos. Les écrivains qui ne partagent point ses opinions, en condamnant ce qu'elle a pensé, n'oublieront pas ce qu'elle a souffert; auprès de tous les hommes qui portent un cœur généreux, ses vertus, ses malheurs protégeront sa mémoire.

[Jean] F[rançois] Barrière [1786-1868].

¹⁴ Voyez, à la fin du second volume, dans les Pièces officielles, sous la lettre R, page 517, l'article qui parut dans le Moniteur, peu de jours après la mort de madame Roland.

Literaturverzeichnis

- Roland, Jeanne-Marie. *Memoiren, 2 Teile*. Belle-Vue: Verlagsbuchhandlung zu Belle-Vue, 1844.
- . *Memoires*. Herausgeber: Philippe Godard. Paris: Cosmopole, 2003.
- . *Memoires*. Herausgeber: Paul de Roux. Paris: Mercure de France, 1986.
- . *Memoires*. Herausgeber: Paul de Roux. Paris: Mercure de France, 1966.
- . *Memoires de Madame Roland, 2 Teile*. Herausgeber: Berville/Barriere. Paris: Baudouin, 1820.